

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue dans la salle 214 de l'hôtel de ville de New Richmond, le 14^e jour de décembre 2015, à 20 h, sous la présidence de monsieur Éric Dubé, maire

Sont présents : Les conseillers messieurs Jean Cormier, René Leblanc, Jean-Pierre Querry et Jacques Rivière.

Sont absents : Madame Geneviève Braconnier et monsieur François Bujold, conseillers, ayant justifié leur absence.

Assiste également à la réunion : Monsieur Stéphane Cyr, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Madame Céline LeBlanc, greffière.

Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée et les délibérations débutent.

ADMINISTRATION

328-12-15 1. Adoption – Règlement 992-15 décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2016 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant

Monsieur le maire fait la lecture du document des prévisions budgétaires pour l'année 2016.

Sur une proposition de M. Jacques Rivière, appuyée par M. Jean Cormier, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers d'adopter le Règlement 992-15 décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2016, de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant.

329-12-15 2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Monsieur le maire présente le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018.

Sur une proposition de M. René Leblanc, appuyée par M. Jean-Pierre Querry, il est unanimement résolu et adopté que le programme triennal d'immobilisations déposé pour 2016-2017-2018 soit adopté tel que déposé, soit les immobilisations globales suivantes :

2016	2017	2018
5 490 000 \$	1 681 500 \$	7 080 000 \$

Période de questions (Affaires du public)

Un contribuable, suite au discours du maire, demande où en sont les démarches concernant le ministère de l'Environnement et le prolongement de l'avenue des Érables.

Concernant la dette de 300 000 \$ de la Corporation de développement touristique, un citoyen demande des précisions entre le prêt qui sera payé en entier et la marge de crédit versus la dette de la Ville.

Un contribuable demande la différence entre les « autres revenus » et les « revenus conditionnels » ainsi que le détail de chacun.

Un contribuable demande si le montant de 150 000 \$ versé à Pin Rouge le sera encore pour 2016 et si oui, pour combien d'années supplémentaires.

Un citoyen demande si les nouveaux commerces, établis en 2015, vont bénéficier de crédits de taxes. Il s'informe également si les sociétés annexes de la Ville ont déposé leurs prévisions budgétaires 2016 et, advenant des résultats déficitaires de ces derniers, s'interroge à savoir s'ils seront incorporés aux états financiers de la Ville.

Concernant le Parc régional, un citoyen s'interroge au sujet des énoncés du maire à l'effet que 2015 a été une des meilleures années du Parc et si les revenus et les dépenses seront égales. Également, concernant le 1 000 000 \$ versé par le gouvernement est-ce que ce versement fera baisser la dette de la Ville.

Un contribuable s'informe à savoir si la Ville a reçu des directives récentes du ministère de l'Environnement au sujet d'une nouvelle politique en vigueur concernant les fosses septiques.

Un contribuable demande si les réparations du pont du Rang 4 seront payées entièrement par le gouvernement.

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 20 h 45.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière